PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 14 juillet 2026 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :
M. Yves Guérette, président, conseiller de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Mme Audrey Lussier, vice-présidente, conseillère de la municipalité de Saint-Hugues
Mme Nathalie Leblanc, mairesse de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
M. Richard Turcotte, conseiller de la municipalité de Saint-Hugues

Assistent également à la séance:
M. Benoit Gaudette, directeur sécurité incendie
Mme Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures cinquante-sept (19h57), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2026-07-55

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 13 juillet 2026
5. **ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Modification calendrier des séances ordinaires
 - 5.2 Dépôt – Lettre MMQ – Ristourne 2026
 - 5.3 Modernisation équipement informatique
 - 5.4 Téléphonie et Internet – Octroi contrat
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Offre de service – Formation supplémentaire – Premiers répondants
 - 6.2 ~~Budget – Achat équipement protection~~
 - 6.3 Demande de résiliation de l'*Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne* – Saint-Marcel-de-Richelieu
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Rapport du directeur incendie
 - 7.1.1 Réunion DirSSI AGSICQ – 18 juin) – Absence
 - 7.1.2 Projet révision schéma de couverture de risque incendie
 - 7.1.3 Futures embauches – Embauches potentielles
 - 7.1.4 Rapport mensuel des interventions – Juin 2026
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
 - 9.1 Correspondance
 - 9.1.1 Résolution 2026-06-139 de la MRC des Maskoutains
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Richard Turcotte et résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert, en ajoutant le point 5.4 Téléphonie et Internet – Octroi de contrant et en retirant le point 6.2 Budget – Achat équipement protection.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-07-56

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par Mme Nathalie Leblanc, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 et d'en autoriser les signatures.

4. TRÉSORIE

2026-07-57

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 13 JUILLET 2026

Il est proposé par Mme Nathalie Leblanc, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 13 juillet 2026.

5. ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2026-07-58

MODIFICATION CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2026 a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 9 décembre 2025, résolution numéro 2025-12-115;

Considérant la résolution no 26-06-132 adoptée par la municipalité de Saint-Hugues lors de la séance du 2 juin 2026 modifiant leur calendrier afin de reporter la séance du 4 août au 11 août;

Considérant que ce report pourrait entraîner une irrégularité à la séance du conseil d'administration de la Régie;

Considérant la proposition de déplacer l'heure de la séance du conseil d'administration de la Régie, tout en conservant la date initiale soit le 11 août;

En conséquence, il est proposé par Mme Nathalie Leblanc, appuyé par M. Richard Turcotte et résolu que le calendrier pour les séances du conseil de l'année 2026 soit modifié en maintenant la date du 11 août, mais en devançant l'heure pour 18h00;

Qu'un avis public de la modification du calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

DÉPÔT – LETTRE MMQ – RISTOURNE 2026

La secrétaire-trésorière dépose au membre du CA, la lettre qu'elle a reçue du Fonds d'assurance des Municipalités du Québec en lien avec la part de ristourne attribuée à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains pour 2026.

2026-07-59

MODERNISATION ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Considérant que le Réseau Internet Maskoutains a émis un avis de terminaison de service pour le mois d'octobre 2026;

Considérant la résolution no 2025-12-118 adoptée le 9 décembre 2025 afin de dénoncer les ententes de service en vigueur;

Considérant les recommandations du technicien informatique sur la modernisation des équipements en place en vue du changement de fournisseur;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Turcotte, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu d'accepter l'offre de service d'Accès Info pour la modernisation des équipements

informatiques nécessaire au bon fonctionnement des opérations ainsi que le temps de la main d'œuvre.

2026-07-60 **TÉLÉPHONIE ET INTERNET – OCTROI CONTRAT**

Considérant que le Réseau Internet Maskoutains a émis un avis de terminaison de service pour le mois d'octobre 2026;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains détient des services de téléphonie IP et d'Internet par fibre optique auprès de Réseau Internet Maskoutains;

Considérant que la Régie doit prendre des mesures pour transférer les services de téléphonie IP et Internet par fibre optique auprès d'un autre fournisseur;

Considérant les démarches réalisées par les municipalités membres dans ce dossier commun;

Considérant les discussions réalisées auprès de l'entreprise Cooptel, ainsi que la plus récente soumission reçue le 14 juillet 2026;

En conséquence, il est proposé par Mme Nathalie Leblanc, appuyé par M. Richard Turcotte et résolu d'autoriser la transition de services téléphoniques et Internet, dans les deux casernes, passant du Réseau Internet Maskoutains à Cooptel, conformément à la soumission reçue le 14 juillet 2026, option 60 mois.

6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2026-07-61 **OFFRE DE SERVICE – FORMATION SUPPLÉMENTAIRE – PREMIERS RÉPONDANTS**

Considérant que le service de sécurité incendie de la Régie est mandaté pour l'application du service PR-1;

Considérant la demande de l'équipe de premiers répondants afin d'avoir une formation d'appoint, en supplément du maintien de compétence obligatoire;

Considérant la recommandation du directeur incendie;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par Mme Nathalie Leblanc et résolu d'autoriser la formation supplémentaire selon le prix soumis par Ferme Médic pour la somme de 390$ plus taxes.

~~**BUDGET – ACHAT ÉQUIPEMENT PROTECTION**~~

DEMANDE DE RÉSILIATION DE L'*ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DE RÉPONSE AUTOMATIQUE MULTICASERNE*- SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Point reporté à une séance ultérieure.

7. INFORMATION DU DIRECTEUR

RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Le directeur fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ Absence lors de la réunion du 18 juin en lien avec la réunion de secteur de l'AGSICQ
- ✓ Retour sur le projet de révision du schéma de couverture de risque incendie en particulier sur les canevas et autres types de secours (spécialités).
- ✓ Validation de l'orientation des administrateurs sur les futures embauches.
- ✓ Rapport mensuel des interventions – Juin 2026.

Les membres du conseil d'administration prennent acte des documents et/ou informations.

8. IMMEUBLES

Aucun point

9. INFORMATIONS DIVERSES

La secrétaire-trésorière fait mention de la correspondance reçue :

- ✓ Résolution 2026-06-139 de la MRC des Maskoutains

10. VARIA :

10.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

Le directeur incendie fait mention qu'une rencontre est à venir avec la municipalité de Saint-Guillaume concernant une possible entente d'entraide mutuelle. À suivre.

10.2 ORGANIGRAMME – POMPIER ÉLIGIBLE

Le directeur incendie fait mention d'un projet afin de sélectionner 2 candidats au poste de pompier éligible.

10.3 CYLINDRE HONEYWELL

Le directeur incendie informe les administrateurs de la proposition reçue de la part de Sécurité Maska concernant le rachat des cylindres Honeywell en surplus.

10.4 TEST ANNUEL – TEST BOYAUX

Le directeur fait mention que les tests seront réalisés pendant la période estivale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2026-07-62

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures trois (21h03), il est proposé par M. Richard Turcotte et résolu de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (11 e) jour d'août 2026.

Yves Guérette, président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière